

Rallye mathématique Auvergne – Sétif

Nouveau règlement

Afin de renforcer l'équité des conditions dans lesquelles les candidats sont placés lors des épreuves et en s'inspirant des pratiques en vigueur avec succès pour des compétitions du même type dans d'autres académies, le règlement du Rallye mathématique 2007/2008 a subi quelques modifications. Ces évolutions devraient notamment répondre aux remarques des professeurs de collège qui estimaient que les exercices étaient souvent trop difficiles pour des élèves de troisième.

Les épreuves sont communes aux établissements candidats d'Auvergne et de Sétif en Algérie. Les sujets sont élaborés par des équipes de Clermont-Ferrand et de Sétif.

En Auvergne, le Rallye s'adresse aux élèves des classes de troisième et de seconde de lycée ou de lycée professionnel.

Les candidatures sont présentées aux chefs d'établissement par les professeurs de mathématiques. Elles concernent des classes entières. Les fiches d'inscription, envoyées en novembre à tous les chefs d'établissement, doivent être retournées au service Vie scolaire du rectorat.

Les épreuves se dérouleront dorénavant en deux temps :

- dans le courant du mois de mars, une première série d'épreuves est proposée aux classes qui auront été inscrites. Six exercices (deux spécifiques « collège », « lycée général » ou « lycée professionnel » suivant le type de l'établissement et quatre communs) doivent être résolus collectivement par l'ensemble des élèves d'une même classe, en deux heures. Chaque classe participante devra, de plus, produire une affiche illustrant l'un des exercices proposés (et non plus la solution de l'exercice !). Le jury sélectionnera l'une d'entre elles qui servira de base au support de communication du Rallye 2008/2009. Les épreuves se déroulent sous la responsabilité du chef d'établissement qui aura reçu préalablement toutes les consignes utiles. Chaque classe est surveillée par un adulte qui n'est pas son professeur de mathématiques pour l'année en cours.

- à l'issue de cette première série d'épreuves, la meilleure classe de collège et la meilleure classe de lycée de chacun des quatre départements sont qualifiées pour la finale académique qui se déroule à Clermont-Ferrand, un mercredi après-midi, à la fin du troisième trimestre. Chacune de ces classes doit alors résoudre, en 1 h 30, trois exercices (un spécifique « collège », « lycée » ou « lycée professionnel » et deux communs). Deux tiers, au moins, des élèves de chaque classe finaliste doivent être effectivement présents lors de la finale académique ainsi qu'au moins un adulte responsable du groupe. Une remise des prix est organisée en fin d'après-midi. Les lots sont déterminés, quelques jours avant la remise des prix, en fonction de la générosité des partenaires de l'opération.